

Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de
David ben Messaouda, Rav
Moshé ben Raziél, Chimone
ben Messaouda



Pour l'élévation de l'âme de
Yitshak Ben Chimone,
Yéhouda Ben David,
Chimone Ben Yitshak, Aaron
Ben Chimone, 'Haïm ben
David, David Ben yaakov,
Yéhia ben Yaakov,
Messaouda bat Guemra, et
'Hanna Bath Esther



Pour le zivoug de Sarah bat
Avraham, Azriel ben Sarah et
David ben Julie, Jenny Bat
Étoile



Résumé de la Paracha

La Parachat de Ki Tissa débute par un appel au mahatsit hachékel (un demi chékel) que chacun des hommes âgés de vingt ans et plus devait donner afin de permettre un recensement du peuple d'Israël. L'argent ainsi récolté, servait également pour l'achat des offrandes quotidiennes du michkan. Hachem ordonne ensuite à Moshé de confectionner l'huile d'onction ainsi que l'encens, en lui détaillant les différents composants de ces derniers. Ayant terminé d'énumérer la liste de tous les ustensiles qui devaient servir dans le michkan, Hakadoch Baroukh Hou désigne Betsalel, fils de Ouri, accompagné d'Aholiab fils d'A'hisamakh, pour la conception de tous ces ustensiles. Du fait que toutes ces lois en dépendent, immédiatement après les règles de fabrication du michkan se trouvent l'injonction du chabbat et ses lois. C'est au terme de l'énumération de toutes les lois de la Torah, que Hachem remet à Moshé les deux tables de la loi et le quitte de façon tragique, car malheureusement, le peuple, durant l'absence de Moshé, commit une des fautes les plus marquantes de son histoire, le veau d'or, qui causa la destruction des tables de la loi par Moshé lui-même, horrifié de voir un tel spectacle. Cette grave faute rendit le peuple coupable de la peine capitale. Baroukh Hachem, par ses téfilot, Moshé Rabbénou parvint à nous sauver en intervenant par deux reprises auprès de Hachem et réussit à obtenir un pardon total allant même jusqu'à convaincre Hachem de résider parmi le peuple et lui confier de nouveau les tables de la loi.

Dans le 32ème chapitre les premiers versets disent:

יז/ וישמע יהושע את-קול העם, ברעה; ויאמר, אל-מִשָּׁה,
קול מלחמה, במחנה

17/ Yéhochou'a , entendant la clameur
jubilante du peuple, dit à Moshé: "Des cris
de guerre au camp!"

יח/ ויאמר, אין קול ענות גבורה, ואין קול, ענות
חלופה; קול ענות, אנכי שמע

18/ Moshé répondit: "Ce n'est point le bruit
d'un chant de victoire, ce n'est point le cri
annonçant une défaite; c'est une clameur
affligeante que j'entends!"

יט/ ויהי, כִּאֲשֶׁר קרב אל-הַמִּחָנֶה, וירא את-הָעֵגֶל,
וּמִחֻלָּת; ויחר-אף מִשָּׁה, וישלך מִיָּדוֹ אֶת-הַלֶּחֶת, וַיִּשְׂפֹר
אֶתֶם, תַּחַת הָהָר

19/ Or, comme il approchait du camp, il
aperçut le veau et les danses. Le courroux de
Moshé s'alluma; il jeta de ses mains les
tables et les brisa au pied de la montagne.

Comme le notent de nombreux commentateurs, cet échange entre Moshé et son élève est étrange tant les deux hommes semblent ne pas entendre la même chose. À première lecture, il pourrait s'agir d'une appréciation différente, de deux points de vue sur une même situation. Mais si tel était le cas, alors ce dialogue n'aurait pas sa place dans la Torah tant il serait banal. Les versets composant le récit de la Torah viennent précisément révéler une réalité tangible et doivent nécessairement nous apprendre des informations. Ces deux phrases échangées entre Moshé et Yéhouhou'a doivent donc être comprises dans un sens plus profond.

Le **Targoum Onkélos**¹ apporte une traduction surprenante renforçant notre propos. Concernant l'intervention de Yéhouhou'a, le maître écrit : « *Yéhouhou'a entendit la voix du peuple en train de gémir et dit à Moshé : il y a un son de guerre dans le camp* ». Ce à quoi Moshé répond : « *il ne s'agit pas de cris de victoire dans le camp ni même de défaite. C'est le son des rires que j'entends* ».

Comme nous l'avons noté, il semble invraisemblable que les deux hommes aient une perception si différente de ce que leurs oreilles leur font entendre. La formulation même du texte précise que « Yéhouhou'a entendit » et semble exclure Moshé du propos, bien que nous nous doutions que lui aussi entende. Cet écart indique une différence entre les deux personnages comme nous allons le voir. **Rabbi Chlomo Klouguer**² apporte une explication qui nous ouvre la réflexion sur les enjeux de l'événement du don de la Torah.

Cet écart de perception entre le maître et l'élève n'est pas physique et en effet, les deux entendent la même chose, du moins sur terre. La nuance se fait dans la capacité de Moshé à écouter les secrets du ciel. Là où Yéhouhou'a entend des pleurs terrestres, Moshé capte les rires célestes. En son absence, le mauvais penchant a envahi le camp des bné-Israël pour les conduire à la faute. Un fait est à noter, à son retour, personne ne proteste, personne ne s'oppose à ses propos, tous acceptent ses réprimandes. Une raison évidente est à porter à notre connaissance. Lorsque nous lisons les propos

rapportés par nos sages, entre autres par **Rachi**, nous sommes stupéfaits des conditions dans lesquelles se trouvaient le peuple.

Le maître rappelle³ en effet que les bné-Israël se sont trompés dans leur décompte sur la date de retour de Moshé Rabbénou. Ils ont devancé l'horaire de sa venue de six heures car il ne devait en réalité arriver que le 17 Tamouz. Le 16 Tamouz, le Satane place la confusion dans le monde et répand une apparence de ténèbres insinuant qu'à l'évidence Moshé était mort. Le Satane vint leur dire : « *Moshé est mort car il est déjà dépassé les six heures et il n'est pas venu...* ».

Le point de départ de leur faute est basé sur la prétendue mort de Moshé et force est de constater qu'il est bel et bien vivant. Mais plus que cela, la présence du peuple a changé avant même que Moshé ne les rejoigne tant sa présence et sa sainteté affectent les bné-Israël. Se trouvant jusqu'alors dans le ciel, Moshé est distant des Hébreux et cette absence laisse au mauvais penchant une latitude supérieure. Durant ce temps, il met en place les conditions de la faute et atteint son objectif. Seulement, dès que Moshé remet les pieds sur terre, qui plus est, tenant les tables entre ses mains, la situation n'est plus la même. La pureté et la sainteté résonnent sur Terre à un tel niveau que le mauvais penchant fuit et ne peut plus exercer son emprise sur le peuple. Avant même de constater le retour de leur guide, les Hébreux se trouvent affranchis de leur désir de fauter et commencent à regretter leur transgression. Les rires et la liesse disparaissent au profit des gémissements et du repentir. Ce son est celui que perçoit Yéhouhou'a. De son côté, Moshé porte son regard ailleurs ne s'étant pas détaché des cieux d'où il revient. Lorsque sur terre, les Hébreux s'adonnaient à la faute, alors les larmes et la tristesse étaient de mises dans le ciel. À l'inverse, au moment où la Torah se manifeste refoulant le mauvais penchant, un repentir collectif débute dans le cœur du peuple et cet élan est source de joie dans le ciel. Cette émotion est perçue par Moshé et il témoigne d'une note d'espoir à son élève incapable de comprendre pourquoi les Hébreux pleurent.

1 Sur les deux premiers versets que nous avons cités.

2 Sur ce passage.

3 Chémot, chapitre 32, verset 1.

Cette belle explication nous conduit à un problème important. Nous avons à l'esprit l'échange maintes fois cité, entre Moshé et les anges lors du don de la Torah⁴ dans lequel les créatures célestes refusent de voir les humains obtenir la Torah. Moshé parvient finalement à les convaincre avec un argument général consistant à leur reprocher leur incapacité à fauter au vu de leur nature spirituelle et affranchie du mauvais penchant. La Torah est donc bien une affaire humaine et propose d'interagir dans notre sphère où justement la faute est possible.

Au vu de ce que nous expose **Rav Klouguer**, le don de la Torah, la présence de Moshé et des tables de la loi, provoquent une disparition brutale du mauvais penchant et du potentiel de faute. En d'autres termes, si les premières tables étaient bien restées en possession du peuple, alors ce dernier aurait été affranchi du mal et se serait apparenté à la catégorie des anges. L'argument de Moshé face aux anges aurait donc naturellement été caduc tant l'aspect humain était mis en avant pour justifier de faire descendre la Torah sur Terre. Comment comprendre ?

Pour comprendre le sujet, revenons aux conditions de la remise de la Torah, lorsque le verset souligne⁵ :

וַיֵּצֵא מֹשֶׁה אֶת-הָעָם לְקִרְאֹת הָאֱלֹהִים, מִן-הַמִּחֲנֶה; וַיִּתְּצֻבוּ, בְּתַתִּיית הָהָר.

Moshé fit sortir le peuple du camp au-devant de la Divinité et ils s'arrêtèrent au pied de la montagne.

Nos sages⁶ rapportent à ce propos : « Rav Avdimi bar 'Hama bar 'Hassa dit : Cela enseigne qu'Hakadoch Baroukh Hou, a suspendu la montagne au-dessus d'eux comme un tonneau, et leur a dit : Si vous acceptez la Torah, tant mieux, et sinon, là sera votre sépulture. Rabbi A'ha bar Yaakov a dit : De là vient une grande protestation à l'égard de la Torah. Rava a dit : Néanmoins, ils l'ont réacceptée de manière formelle à l'époque d'A'hachvéroch, comme il est écrit⁷ : "Les Juifs

s'engagèrent et acceptèrent" - ils réacceptèrent ce qu'ils avaient déjà accepté. »

Les sages⁸ sont interpellés par cette mise en scène où Hachem menace de mort les bné-Israël en cas de refus, tant nous savons qu'avant d'atteindre cette situation, le peuple avait déjà accepté la Torah et proclamé « nous ferons et nous écouterons ». Pourquoi forcer un don de la Torah qui aurait naturellement pu et dû être volontaire ?

Beaucoup d'explications sont apportées à ce sujet, mais tentons une approche novatrice. Au moment où Hachem s'est manifesté sur le Mont Sinai, la Torah rapporte⁹ :

וַיֵּרֶד יְהוָה עַל-הָרֹם סִינַי, אֶל-רֹאשׁ הָהָר; וַיִּקְרָא יְהוָה לְמֹשֶׁה אֶל-רֹאשׁ הָהָר, וַיַּעַל מֹשֶׁה

Hachem, étant descendu sur le mont Sinai, sur la cime de cette montagne, y appela Moshé; Moshé monta

Sur ce verset, **Rachi** écrit : « **Hachem descendit sur le mont Sinai** : Serait-ce qu'Il est vraiment descendu sur elle ? Aussi le texte précise-t-il¹⁰ : " depuis le ciel, j'ai parlé avec vous". Ceci nous apprend qu'Il a incliné les cieux supérieurs et inférieurs et qu'Il les a étendus par-dessus la montagne comme un drap sur le lit. Le trône divin est alors descendu sur eux. ».

Ce détail du dévoilement est précieux car il nous révèle une facette importante du don de la Torah.. En effet, **Rabbénou Bé'hayé**¹¹ y décrit la source des tables de la loi : « Il est connu que les Tables étaient de saphir et prises du Trône de Gloire, comme nous le trouvons dans les propos de Yé'hézel au sujet du Trône de Gloire¹² : "une ressemblance à une pierre de saphir, semblable à un trône", et le mot "לחת – lou'hot - tables" correspond au mot "כסא – Kissé – Trône" (en utilisant le Atbach). C'est pourquoi la présence divine reposait sur les tables comme sur un trône. Et parce que les Tables étaient prises du Trône de Gloire, la Torah est appelée "Kavod" (Gloire), comme

דבר תורה על הפעולה

4 Voir traité Chabbat, page 88b.

5 Chémot, chapitre 19, verset 17.

6 Traité Chabbat, page 88a.

7 Méguilat Esther, chapitre 9, verset 27.

8 Voir Tosfot, sur la Guémara sus-mentionnée.

9 Chémot, chapitre 19, verset 20.

10 Chémot, chapitre 20, verset 19.

11 Chémot, chapitre 31, verset 18.

12 Yé'hézel, chapitre 1, verset 26.

il est dit¹³ : "La gloire des sages hériteront". De même, l'âme a sa racine dans le Trône de Gloire, et elle est appelée "Kavod" (Gloire), comme il est dit¹⁴ : "Afin que mon âme chante ta gloire". Et l'âme de l'homme qui s'occupe de la Torah mérite de retourner à sa racine, comme il est dit¹⁵ : "La Torah d'Hachem est parfaite, elle restaure l'âme". »

En recoupant les informations, nous comprenons que la menace qui plane sur le peuple juif en cas de refus de la Torah n'est pas une simple mort. La montagne servant comme outil de menace est un élément sur lequel les sphères terrestres et célestes se fissurent pour fusionner et laisser apparaître le trône divin. En suspension au-dessus de leur tête se trouve donc la source de leur âme et le Maître du monde propose de les y enfouir. En d'autres termes, en cas de refus de la Torah, les Hébreux retournent sous le trône divin dont ils sont issus.

N'est-ce pas finalement une bonne chose ?

N'auraient-ils pas dû accepter afin d'échapper à ce monde et à son influence négative ?

C'est là le secret de l'événement. Comme le note le **Yisma'h Moshé¹⁶**, au moment du don de la Torah, le niveau spirituel du peuple juif est équivalent à celui des anges. Cela leur a justement permis d'adopter une attitude semblable à celle des créatures célestes et de proclamer « *nous ferons et nous écouterons* ». Dans cette configuration, il n'y a pas tant de mérite à accepter la Torah. Nous constatons d'ailleurs que les anges la voulaient aussi, car en évoluant dans une sphère dépourvue de matière, il existe une adhésion spontanée à la science divine. Cette situation est refusée par le Maître du monde qui choisit de se tourner vers des êtres de chair et de sang plutôt que vers les anges. C'est pourquoi, après que le peuple se soit apparenté à la grandeur des anges, Hachem leur propose de quitter leur enveloppe corporelle et de rejoindre le trône céleste d'où proviennent leurs âmes. Il faut bien avoir à l'esprit que si le Créateur met en place cette situation, elle doit nécessairement préserver le libre-arbitre, car ce

dernier n'est jamais absent des décisions spirituelles. En effet, à aucun moment le peuple n'est forcé d'accepter la Torah ; bien au contraire, il est très tenté de la refuser et de mourir. La véritable proposition en dessous de la montagne est de poursuivre en tant que créatures célestes échappant à la matière. C'est en cela que la mort est mise en avant, non pas en tant que menace, mais bien en tant que cadeau. Hachem leur propose donc le choix de quitter ce monde pour recevoir la Torah dans le ciel, ou au contraire de rester sur Terre pour vivre difficilement leur rapport au divin. Les Hébreux n'ont donc pas peur de se voir écrasés sous la montagne ; en fait, ils ressentent une profonde envie d'accepter cette possibilité.

Ce choix est précisément le test qu'Hachem met en place. En effet, si les bné-Israël avaient accepté, ils auraient tout perdu. Comme nous l'avons dit, ils seraient alors l'égal des anges à qui la Torah a été refusée. Le peuple juif est donc en train de passer la véritable épreuve de l'acceptation de la Torah et doit refuser de mourir là où leur volonté les pousse à quitter ce monde. Nous comprenons alors les propos susmentionnés de Rabbi A'ha bar Yaakov sous un autre angle. Le maître disait concernant la situation d'acceptation du don de la Torah : « *De là vient une grande protestation à l'égard de la Torah* ». Au vu de ce que nous venons de dire, nous comprenons que l'acceptation dans ce monde de la Torah, avec toutes les tentations de faute que cela suppose, est justement un argument pour sauver le peuple en cas d'errance, car précisément, à la demande de Dieu, les bné-Israël ont accepté de vivre aux côtés des forces du mal là où ils avaient la possibilité de les fuir. Cette bravoure n'est pas une garantie de succès, elle est celle de l'effort et de la tentative. L'échec fait donc nécessairement partie du chemin, et Hachem doit prendre cela en compte au moment de nous juger.

Cette explication nous permet de comprendre une réprimande que Moshé adressera plus tard au peuple en relatant l'épisode du Mont Sinai¹⁷ :

כ/ וַתֹּאמְרוּ, הֵן הִרְאֵנוּ יְהוָה אֱלֹהֵינוּ אֶת-כְּבוֹדוֹ וְאֶת-גְּדֻלּוֹ,

17 Dévarim, chapitre 5.

13 Michlé, chapitre 3, verset 35.

14 Téhilim, chapitre 30, verset 13.

15 Téhilim, chapitre 19, verset 8.

16 Sur Parachat Yitro, paragraphe 9.

ואת-קלו שְׁמַעְנוּ, מִתּוֹךְ הָאֵשׁ; הַיּוֹם הִזָּה רָאִינוּ, כִּי-יִדְבָּר
אֱלֹהִים אֶת-הָאָדָם וְחַי

20/ *en disant: "Certes, Hachem, notre Dieu, nous a révélé sa gloire et sa grandeur, et nous avons entendu sa voix du milieu de la flamme; nous avons vu aujourd'hui Dieu parler à l'homme et celui-ci vivre!*

כא/ וְעַתָּה, לְמַה נָּמוּת, כִּי תֹאכְלֵנוּ, הָאֵשׁ הַגְּדֹלָה הַזֹּאת; אִם-
יִסְבִּים אֲנַחְנוּ, לְשָׁמַע אֶת-קוֹל יְהוָה אֱלֹהֵינוּ עוֹד--וְנָמָתוּ

21/ *Mais désormais, pourquoi nous exposer à mourir, consumés par cette grande flamme? Si nous entendons une fois de plus la voix d'Hachem, notre Dieu, nous sommes morts.*

כב/ כִּי מִי כָל-בָּשָׂר אֲשֶׁר שָׁמַע קוֹל אֱלֹהִים חַיִּים מְדַבֵּר
מִתּוֹךְ-הָאֵשׁ, כְּמִנּוּ--וְיָחַי

22/ *Car est-il une seule créature qui ait entendu, comme nous, la voix du Dieu vivant parler du milieu du feu, et soit demeurée vivante?*

כג/ קָרַב אִתָּהּ וּשְׁמַע, אֶת כָּל-אֲשֶׁר יֹאמַר יְהוָה אֱלֹהֵינוּ; וְאַתָּה
תְּדַבֵּר אֵלֵינוּ, אֶת כָּל-אֲשֶׁר יְדַבֵּר יְהוָה אֱלֹהֵינוּ אֵלֶיךָ--
וְשָׁמַעְנוּ וְעָשִׂינוּ

23/ *Va toi-même et écoute tout ce que dira Hachem, notre Dieu; et c'est toi qui nous rapporteras tout ce que l'Éternel, notre Dieu, t'aura dit, et nous l'entendrons, et nous obéirons."*

Rachi¹⁸ remarque que le mot en gras est ici écrit au féminin alors qu'il concerne Moshé. Le maître explique : « **Et toi (au féminin) tu nous rapporteras** : Vous m'avez affaibli à l'état d'une femme, alors que je souffrais à cause de vous. Vous avez affaibli mes mains quand j'ai vu que vous n'étiez pas pressés de vous rapprocher de Lui par amour. Car n'aurait-il pas été plus beau d'apprendre de la bouche du Tout-Puissant que de la mienne ? »

Bien que la remarque de Moshé soit légitime, nous pouvons toutefois comprendre celle des enfants d'Israël, qui après avoir entendu la parole divine s'adressée à eux, ont vécu l'expérience de la mort avant de ressusciter¹⁹. Nous comprenons à ce titre la crainte de reproduire l'expérience sans aucune garantie de vivre à nouveau. Comment Moshé peut-il leur reprocher d'avoir peur ?

La réponse découle de notre propos. Lors du don de la Torah, avant même d'entendre la parole divine énoncer les premiers commandements, le peuple s'est vu proposer la mort, démontrant que la volonté réelle d'Hachem était de leur transmettre la Torah dans ce monde. Ils auraient dû alors comprendre qu'écouter Hachem s'adresser à eux ne constituait pas un véritable risque, d'où le reproche de Moshé, car la véritable acceptation de la Torah se fait dans ce monde, en qualité d'humain.

Revenons maintenant à la question de l'effet des tables de la loi sur le peuple, lorsque Moshé redescend sur terre, retirant spontanément le mauvais penchant des Hébreux qui se repentissent avant même d'apercevoir leur maître. Nous comprenons que la tentation de fauter, avec le cas du Veau d'Or en particulier, découle naturellement de l'acceptation de la Torah. Ayant fait le choix de rester humains, il fallait que cette nature s'exprime, et c'est précisément le rôle du mauvais penchant. Il revenait alors aux Hébreux de dominer leur pulsion dans l'objectif d'atteindre un état d'équilibre parfait entre le refus du mal et le choix de rester sur terre malgré la présence divine.

Le don de la Torah dans les conditions que nous avons évoquées ne doit donc pas être un événement isolé de la vie des Hébreux. Bien au contraire, ils doivent dorénavant poursuivre en permanence l'effort consenti au moment de l'acceptation. Il s'agit donc de se trouver à chaque instant en position de vivre comme les anges, de s'affranchir de la matérialité, et de résister à ce désir ardent de retourner à leur source. Le peuple doit refuser de monter dans le ciel, même s'il en voit la porte, afin de rester et de lutter sur Terre. C'est dans ce but que les tables sont données aux bné-Israël, afin qu'en leur présence, le peuple ressente en permanence l'attraction vers le ciel et maintienne son choix de ne pas céder à la facilité, qu'ils refusent d'être des anges.

Il s'agit là du plus haut niveau d'existence, celui qui a causé la mort de Hévél, qui, au moment où le Créateur descend accepter son offrande, ne parvient pas à détourner son regard devant l'éclat divin²⁰. Précisément, cet homme est réincarné en Moshé, qui prend soin de couvrir son visage au moment où Hakadoch Baroukh

¹⁸ Dévarim, chapitre 5, verset 24.

¹⁹ Voir Chémot Rabba, chapitre 29, paragraphe 4.

²⁰ Tikouné HaZohar, tikoun 69, page 102a.

Hou se manifeste à lui devant le buisson ardent. Cette attraction vers le divin causera justement la perte de Korah, incapable de résister à l'envie de pénétrer dans le Michkan. Cette dimension en apparence inaccessible est précisément celle atteinte par le peuple au moment de recevoir la Torah. La suite de l'expérience consiste donc à maintenir cet équilibre entre l'envie irrésistible de rejoindre le ciel et la force de volonté requise pour rester sur Terre. Les tables de la loi sont donc la garantie de cette possibilité, en offrant l'exposition céleste à chaque instant.

Cet état n'est par contre plus de mise après la faute du Veau d'Or. La chute spirituelle consécutive à cette transgression amoindrit les capacités du peuple juif qui, dorénavant, n'arrivera plus à résister à la tentation de voir et de contempler le divin. Moshé est alors contraint de briser les tables et de fermer l'accès au ciel. Il apparaît donc qu'en amenant les tables dans ce monde, l'argument exposé face aux anges n'était pas remis en cause ; le peuple, s'il n'avait pas failli, disposait des forces requises pour maintenir un état humain en présence du divin. Ce n'est qu'après la faute qu'il n'est plus offert aux Hébreux de résister, et de fait, les tables leur sont retirées.

Afin de compléter cette réflexion, il nous faut comprendre en conséquence la fin des propos de la Guémara sus-mentionnée : « *Rava a dit : Néanmoins, ils l'ont réacceptée de manière formelle à l'époque d'A'hachvéroch, comme il est écrit : "Les Juifs s'engagèrent et acceptèrent" - ils réacceptèrent ce qu'ils avaient déjà accepté.* »

Si nous avons suivi l'explication traditionnelle, cette phrase tombait sous le sens. Les Hébreux ayant été forcés d'accepter la Torah ont finalement amélioré leur attitude des siècles plus tard en l'acceptant de leur plein gré. Toutefois, nous avons compris qu'en réalité le peuple a d'ores et déjà accepté la Torah avec la plus grande des sincérités depuis le Mont Sinaï. Pourquoi est-il donc utile de l'accepter à nouveau au moment de Pourim ?

La réponse peut nous être fournie au travers d'une analyse des versets de la Méguilat Esther. Après la

décision du roi d'accorder à Hamane les pleins pouvoirs pour s'en prendre aux Hébreux, Esther, au péril de sa vie, se rend auprès d'A'hachvéroch pour plaider la cause juive. Elle convie alors son époux à un repas en présence d'Hamane et dit²¹ :

וְתֹאמַר אֶסְתֵּר, אִם-עַל-הַמֶּלֶךְ טוֹב--יָבוֹא הַמֶּלֶךְ וְהָמֶן הַיּוֹם,
אֶל-הַמִּשְׁתֶּה אֲשֶׁר-עָשִׂיתִי לוֹ

Esther répondit: "Si tel est le bon plaisir du roi, que le roi, ainsi qu'Hamane, assiste aujourd'hui au festin que j'ai préparé à son intention."

Plus tard, une fois au banquet, le roi s'adresse à la reine afin qu'elle révèle la raison de ce repas en petit comité. Esther répond alors²² :

אִם-מִצָּאִתִּי חֵן בְּעֵינֵי הַמֶּלֶךְ, וְאִם-עַל-הַמֶּלֶךְ טוֹב, לָתֵת אֶת-
שְׂאֵלָתִי, וְלַעֲשׂוֹת אֶת-בְּקִשְׁתִּי--יָבוֹא הַמֶּלֶךְ וְהָמֶן, אֶל-הַמִּשְׁתֶּה
אֲשֶׁר אֶעֱשֶׂה לָהֶם, וּמָחָר אֶעֱשֶׂה, כְּדִבְרֵי הַמֶּלֶךְ

si j'ai trouvé grâce aux yeux du roi et s'il plaît au roi d'agréer ma demande et d'accéder à ma requête, que le roi veuille se rendre avec Hamane au festin que je veux leur préparer, et demain je me conformerai à la volonté du roi."

Plus tard encore, une fois Hamane mort, Esther se tourne vers le roi pour annuler le décret promulgué et dit²³ :

וְתֹאמַר -אִם-עַל-הַמֶּלֶךְ טוֹב וְאִם-מִצָּאִתִּי חֵן לְפָנָיו,
וְכֹשֶׁר הַדָּבָר לְפָנֵי הַמֶּלֶךְ, וְטוֹבָה אֲנִי, בְּעֵינָיו--יִכְתֹּב
לְהָשִׁיב אֶת-הַסְּפָרִים, מִחֻשְׁבַּת הָמֶן בֶּן-הַמֶּדְתָּא הָאֲגָגִי,
אֲשֶׁר כָּתַב לְאַבְדֹת אֶת-הַיְּהוּדִים, אֲשֶׁר בְּכָל-מְדִינֹת הַמֶּלֶךְ
et dit: "*Si tel est le bon plaisir du roi et si j'ai trouvé grâce devant lui, si la chose paraît convenable au roi et s'il a quelque bienveillance pour moi, qu'on écrive à l'effet de révoquer les lettres, transmettant la pensée d'Hamane, fils de Hamédatha, l'Agaghite, qui a écrit de perdre les juifs établis dans toutes les provinces du roi;*

Nous trouvons un nombre croissant de formules à l'égard du roi à mesure que le récit progresse. Le Midrach précise²⁴ que lorsque le mot « מֶלֶךְ - roi » est cité accompagné du nom A'hachvéroch, alors il s'agit d'une référence spécifique au

21 Méguilat Esther, chapitre 5, verset 4.

22 Méguilat Esther, chapitre 5, verset 8.

23 Méguilat Esther, chapitre 8, verset 5.

24 Esther Rabba, chapitre 3, paragraphe 10.

personnage. Cependant, lorsque le mot « מֶלֶךְ - roi » est mentionné seul, alors cela fait secrètement référence au Maître du monde. Dans nos passages, la reine Esther parle sur terre à A'hachvéroch, mais s'adresse surtout à Hachem, le véritable Roi du monde. Depuis la faute du Veau d'Or que nous avons expliquée, la présence d'Hachem n'est plus ostentatoire car elle risquerait de perturber le libre-arbitre. Le retrait des tables de la loi est le symbole de cet écart que le Créateur place avec ses créatures et prend forme sous l'expression d'un peuple, l'ennemi de la sainteté, à savoir 'Amalek.

L'existence de ce peuple est l'écho de la distance au divin qui a bridé son expression dans le monde, comme nous l'avons expliqué à plusieurs reprises sur le verset²⁵ :

וַיֹּאמֶר, כִּי-יָד עַל-כִּסֵּי, מֶלֶךְמָה לַיהוָה, בְּעַמְלֶק--מִדֹּר,

Et il dit: "Puisque sa main s'attaque au trône de l'Éternel, guerre à 'Amalek de par l'Éternel, de siècle en siècle!"

Rachi²⁶ remarque que les mots « כִּסֵּי - trône » et « ה' - Dieu » sont incomplets. Intégralement, il aurait fallu écrire « כִּסֵּא » avec la présence de la lettre « א - Aleph » et « יהוה - Hachem » contenant les deux dernières lettres « ו - vav » et « ה - hé ». La présence divine se limite à ses deux premières lettres dans notre monde, au lieu des quatre qui forment son nom.

Sur cette base, le **Divré Yé'hézel**²⁷ explique l'évolution des mentions auprès du Roi. Lorsqu'Esther s'adresse de façon dissimulée au Maître du monde, elle n'exprime qu'une partie de sa présence, car Hamane, représentant d'Amalek, empêche les quatre lettres divines de prendre place. Nous trouvons donc une mention unique dans le premier verset pour exprimer que le trône divin est privé d'une lettre, et une double mention dans le deuxième verset, pour exprimer les deux lettres encore en activité dans le tétragramme. Toutefois, une fois Hamane et donc 'Amalek retiré de l'équation, alors Esther emploie quatre

expressions à l'égard de Dieu afin de témoigner que le doute se retire et que la présence divine peut reprendre pleinement place dans notre monde.

Pourim est donc le moment où précisément, le peuple juif entame le retour vers l'état d'acceptation de la Torah sur Terre en pleine présence de Dieu. C'est pour cela que l'enseignement du Talmud dont nous parlons se conclut en affirmant qu'à l'époque de Pourim, les Hébreux ont appliqué ce qu'ils avaient accepté lors du don de la Torah. Il ne s'agit pas nécessairement de parler d'une acceptation volontaire de ce qui avait été reçu de force. Il s'agit d'exprimer le retour à l'état initial où le peuple parvient à cohabiter avec la présence divine sans vouloir quitter ce monde. La suppression d'Hamane a donc été vectrice du retour à la contemplation divine, malgré notre état d'humains. C'est sans doute là le sens de l'absence du nom de Dieu dans toute la Méguilat Esther. Lorsqu'une personne est présente, il n'est pas nécessaire de la mentionner tant tout le monde la constate. Il en va de même pour Hachem lors de Pourim. La victoire des bné-Israël contre 'Amalek a offert à chacun la pleine appréciation du miracle opéré par le Roi du monde. Ce miracle est devenu tellement palpable et concret qu'aucun membre du peuple juif ne pouvait nier l'intervention divine. Dieu est subitement redevenu le quotidien des Hébreux.

La fête de Pourim tombe au mois d'Adar afin d'être juxtaposée avec la délivrance de Pessa'h le mois suivant. Le secret aboutissant à la liberté finale réside donc dans la suppression du doute. En parvenant à supprimer l'impact d'Amalek, alors nous pouvons espérer à nouveau vivre cette expérience où Dieu est manifeste, et ce même en notre qualité d'humains.

Chabbat Chalom.

²⁵ Chémot, chapitre 17, verset 16.

²⁶ Sur place.

²⁷ Sur ce passage de la Méguilat Esther.

ים של תורה Yam Chel TORAH

Conférence, Édition & Diffusion de Torah aux Francophones

Yamcheltorah c'est près de 300 vidéos en ligne et d'articles de Torah diffusés chaque semaine sur internet, 5 livres sur la Paracha déjà parus et distribués gratuitement en France et en Israël, une Hagada commentée et illustrée accessible à tous, un podcast quotidien d'halakha, des conférences toutes les semaines, et l'espoir de multiplier encore les projets avec une étude sur les prophètes ainsi que de nombreuses autres éditions d'ouvrages gratuits à prévoir...

Dynamisez votre table de Chabat

avec

la Collection TOME 1



Berechit



Chémot



Vaylkra



Bamidbar



Dévarim

Téléchargez notre Application

disponible sur

iphone & android



Retrouvez les Chiourim

sur
Youtube / Facebook

& Yamcheltorah.fr

Yam Chel Torah



Flashez le QR code ci-contre à l'aide de votre smartphone pour faire un don. Merci!!

**DEVENEZ
PARTENAIRES**

**SOUTENEZ L'ASSOCIATION
EN ENVOYANT UN DON EN LIGNE**